



CIBA Conférence
Information
Bibliothèques
Archives

2^{ème} édition | 26-28 août 2022 |

Événement virtuel

**Gouvernance de l'information
et du numérique**

Communication

**Contribution à l'écriture de l'histoire
nationale : connaître l'homme politique
pour une meilleure prise en charge de ses
archives**

Jupiter Ogui
IJ&Associates, Cotonou, Bénin

Jupiter Ogui est titulaire d'une Licence professionnelle et d'un Master professionnel en Archivistique obtenus respectivement en 2014 et en 2016 à l'École nationale d'Administration et de Magistrature (Université d'Abomey-Calavi, Bénin). Il est consultant indépendant en archivage physique et électronique. Il peut être joint à l'adresse jupiterogui@gmail.com.



Contribution à l'écriture de l'histoire nationale : connaître l'homme politique pour une meilleure prise en charge de ses archives

Jupiter Ogui
I&Associates, Cotonou, Bénin

Résumé

Les archives des hommes politiques constituent une ressource exceptionnelle pour la connaissance et l'écriture de l'histoire politique d'un pays si elles sont bien prises en charge. Mais avant d'aborder la problématique de la prise en charge desdites archives, il est impérieux d'avoir une meilleure idée de la notion d'homme politique. Qui est-ce qu'on peut appeler homme politique ? Quelles sont les différentes catégories d'hommes politiques ? Voilà autant de questions auxquelles s'intéresse le présent article.

Mots-clés : *Homme politique – Archives politiques – histoire politique*

Introduction

L'histoire politique du Bénin est connue sous diverses formes et selon différentes périodes. En effet, de nombreux auteurs, que ce soit des historiens, des politologues, des sociologues ou encore des anthropologues, se sont intéressés à l'histoire politique d'abord de la colonie du Dahomey, ensuite de la République du Dahomey, enfin du Bénin. Ils distinguent la période d'avant les indépendances(1800-1960) (Coquery-Vidrovitch, 1993; Coquery-Vidrovitch et Goerg, 1992), la période de l'instabilité politique marquée par les coups d'État (1963-1972) (Agboton, 1998), celle de la période révolutionnaire (1972-1989) (Adjagba, SD ; Establet, 1997) et celle du renouveau démocratique qui a commencé à partir de 1990 (1990 à nos jours) (Akpo, 2002 ; Ologou, 2005). Si ces différents chercheurs se sont appuyés sur les faits marquants de chaque période tout en mettant l'accent sur les hommes politiques, ils ne se sont pas intéressés aux archives desdits hommes politiques.

Nous croyons, comme Alexis Tocqueville que « Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres ». En effet, pour une administration tout comme pour une nation, les archives sont indispensables pour mieux cerner le passé et pour s'en inspirer en vue de meilleures actions dans le futur. Si pour une nation, l'histoire est importante, son histoire politique l'est encore plus. En effet, la politique étant, dans son sens le plus simple, l'art de gouverner, de diriger une nation ou encore de gérer la chose publique, elle touche à tous les aspects d'un pays. L'histoire d'un pays est donc liée à son histoire politique en ce sens qu'il est presque impossible d'écrire l'histoire d'une nation sans s'appuyer sur l'action politique. Or, les actions politiques, ce sont des Hommes qui les

mènent. En effet, l'histoire d'une nation ne se fait pas toute seule, ce sont les Hommes qui la font. Cela montre toute l'importance de l'action de l'Homme dans la construction de l'histoire en général et de l'histoire d'un pays en particulier. Les hommes politiques ont donc une grande responsabilité devant l'histoire de leur pays.

L'homme politique vu d'un point de vue général

Avant d'en arriver à l'homme politique, il est important de chercher à comprendre ce qu'est la politique. Ainsi, la politique est tout d'abord ce qui est relatif à l'organisation du pouvoir dans l'État. (Grand Larousse universel, 1995, p. 8267). Selon le même ouvrage de référence, la politique est quelque chose qui est relatif à ceux qui détiennent le pouvoir ou veulent détenir le pouvoir dans l'État. De ces deux définitions, on comprend aisément que la politique a tout à avoir avec le pouvoir d'État. On ne peut donc parler de la politique sans penser au pouvoir d'État ou tout simplement à l'État. La politique est donc l'art de gouverner ou d'organiser les affaires d'État qui sont généralement publiques. On pourra alors faire plus simple en retenant que la politique est une manière logique de diriger les affaires publiques.

En nous référant à la seconde définition, on comprend qu'un homme politique est celui-là qui détient ou qui souhaite détenir le pouvoir dans un État. En se basant sur cette définition de l'homme politique, on pourrait alors arriver à la conclusion qu'il n'existe ni de petits ni de grands hommes politiques et qu'il n'existe que des hommes politiques. Le même ouvrage de référence confirme cette compréhension de la notion d'homme politique en disant que : « l'homme politique est une personnalité qui joue un rôle dans les affaires publiques ». En considérant au premier degré cette définition de l'homme politique, on pourrait avoir tendance à croire que tout homme, jouant un quelconque rôle dans l'État, peut être considéré comme un homme politique. Étant donné que tous les citoyens d'un État jouent forcément un rôle dans les affaires publiques, peut-on alors conclure que tout homme est un homme politique ?

L'homme politique vu sous diverses sciences sociales

À en croire Aristote, l'homme est un animal politique (Aristote et Aubonnet, 1991). Pour dire simplement que l'homme est créé pour vivre naturellement en communauté, en société. Et le fait d'être dans une communauté fait appel à des règles de conduite, des coutumes ou encore des lois qu'il convient de faire respecter et de respecter. Ainsi, philosophiquement, la politique est d'abord une affaire de communauté, de société et selon Aristote, aucun homme n'est fait pour vivre en dehors de la société et donc en dehors de la politique. C'est ce qui justifie cette affirmation vieille de plus de 2000 ans qui continue de faire autorité dans le domaine de la philosophie politique. On comprend alors que l'homme

est naturellement un être politique, un homme de société, un être « jouant un rôle dans les affaires publiques » pour reprendre l'expression du Grand Larousse Universel. Mais cette affirmation à elle seule ne couvre pas toute la pensée philosophique concernant la notion d'homme politique. Elle ne nous rappelle que le fait que tout homme est prédisposé à gérer le pouvoir d'État ou à le subir.

Toujours sur le plan philosophique, on peut faire référence à Machiavel (Machiavel, 2004, p. 77-78) :

« Ainsi donc, pour en revenir aux bonnes qualités énoncées ci-dessus, il n'est pas bien nécessaire qu'un prince les possède toutes ; mais il l'est qu'il paraisse les avoir. J'ose même dire que s'il les avait effectivement, et s'il les montrait toujours dans sa conduite, elles pourraient lui nuire, au lieu qu'il lui est toujours utile d'en avoir l'apparence. Il lui est toujours bon, par exemple, de paraître clément, fidèle, humain, religieux, sincère ; il l'est même d'être tout cela en réalité : mais il faut en même temps qu'il soit assez maître de lui pour pouvoir et savoir au besoin montrer les qualités opposées. On doit bien comprendre qu'il n'est pas possible à un prince, et surtout à un prince nouveau, d'observer dans sa conduite tout ce qui fait que les hommes sont réputés gens de bien, et qu'il est souvent obligé, pour maintenir l'État, d'agir contre l'humanité, contre la charité, contre la religion même. »

En analysant ce passage, on pourrait retenir que pour Machiavel, l'homme politique est un homme de pouvoir. C'est un homme qui sait prendre le pouvoir et qui sait surtout le conserver malgré tout pour la paix au sein de la société. On en déduit qu'un homme politique est quelqu'un qui dirige, qui prend des décisions ou qui prend des options dans divers domaines touchant à la vie publique dans un État. Cette conception répond à la définition que donne le Grand Larousse Universel de la politique : « Ensemble des options prises collectivement ou individuellement par les gouvernants d'un État dans quelque domaine que s'exerce leur autorité (domaine législatif, économique ou social, relations extérieures) » (Grand Larousse universel, 1995).

D'un autre point de vue, la définition que donne Max Weber de l'homme politique semble plus englobante. En effet, il commence par : « [...] l'entreprise politique est nécessairement une entreprise de gens qui ont un intérêt pour la politique [Interessentenbetrieb]. Ceux qui ont des intérêts politiques et qui recherchent le pouvoir et les responsabilités dans le but de réaliser des idées politiques bien déterminées ». (Patrice, 2009) Et, il va plus loin en ajoutant :

« La figure de l'homme politique promue par Max Weber a un côté exemplaire qui distingue l'homme politique du simple politicien, les hommes politiques par vocation (Politiker kraft Berufes) des hommes politiques professionnels (Berufspolitiker). On sait que pour lui il y a deux façons de faire de la politique : "ou bien l'on vit pour la politique, ou bien de

la politique". S'il définit les seconds comme des "Berufspolitiker ohne Beruf", des hommes politiques professionnels sans vocation, il voit dans les premiers l'expression de "l'homme politique authentique", celui qui sait articuler éthique de conviction (Gesinnungsethik) et éthique de responsabilité (Verantwortungsethik). (Patrice, 2009)

Ici, on peut comprendre que pour lui, tous ceux qui ont un quelconque intérêt pour la politique, pour le pouvoir peuvent être appelés « hommes politiques ». Ce qui conduit à comprendre que tous les citoyens ne peuvent être des hommes politiques et que c'est seulement lorsque l'on a un intérêt pour le pouvoir, lorsqu'on s'intéresse à la gestion du pouvoir, quel qu'il soit, qu'on peut avoir le statut d'homme politique. Par ailleurs, dans la continuité de ses idées, Weber distingue deux catégories d'hommes politiques : ceux qu'il appelle des « hommes politiques professionnels » d'une part et les « hommes politiques authentiques » de l'autre part. N'est-ce pas à cette catégorisation que fait allusion James Freeman Clarke en affirmant : « la différence entre le simple homme politique et l'homme d'État est que le premier cherche à gagner les prochaines élections alors que le second songe à l'intérêt des prochaines générations. » Ce que ces deux catégories d'hommes politiques ont en commun est la chose politique, mais la différence entre les deux se trouve au niveau de la conception qu'ils ont chacun de la politique. Dans tous les cas, par cette conception de l'homme politique, on retient globalement qu'un homme politique est quelqu'un qui s'intéresse à la politique ou aux jeux du pouvoir, mieux, un homme politique est quelqu'un qui joue un rôle dans la prise et la gestion du pouvoir.

Dans la logique d'aller plus loin en ce qui concerne ceux qui peuvent faire partie de la classe des hommes politiques, Rémond (Rémond, 1986) précise :

« En fait indiscutablement partie quiconque a détenu, ne serait-ce qu'un moment, une parcelle du pouvoir politique : tous les membres du gouvernement. Le seul fait d'avoir dirigé un département ministériel, même d'importance seconde et de dignité mineure, fait accéder au cercle étroit des hommes politiques ; tout ministre, de par ses fonctions et sa participation aux délibérations interministérielles, est associé à l'élaboration de la politique générale et a part aux décisions. Étroitement associés à leur travail, recueillant leurs confidences, témoins de leurs préoccupations, connaissant leurs intentions, les membres des cabinets ministériels, dont certains deviendront plus tard ministres à leur tour, gravitent dans l'orbite du monde politique. »

En se basant sur cette définition de l'homme politique, on peut dire qu'elle rejoint celle de Weber en ce sens que la politique n'est pas réservée à tout le monde. Tout le monde ne peut faire partie de la classe politique. Une chose est certaine, du moment où quelqu'un « a détenu » même pour quelques heures « une parcelle du pouvoir politique », il devient de fait un homme politique. Avec

une telle définition, on pourrait facilement écarter une certaine catégorie d'acteurs du monde politique : les militants. Prenant en compte cette préoccupation, l'auteur résout que « Deux critères se conjuguent pour définir ce qu'est un homme politique et dessiner les contours du groupe qu'ils constituent : l'intérêt porté personnellement à la chose et l'étendue des responsabilités exercées. C'est leur conjonction qui doit être la pierre de touche pour sélectionner les personnalités ». En tenant compte de cette analyse, il parvient à cette catégorisation du monde politique : « les ministres et leurs entourages, les parlementaires et leurs assistants, les détenteurs d'autres mandats électifs, les observateurs, commentateurs, informateurs professionnels de la chose politique, les états-majors de partis et, à la périphérie, une partie des militants. »

Au regard de ces différentes conceptions de la notion d'homme politique, nous pouvons retenir qu'un homme politique est tout d'abord un citoyen qui joue un rôle dans le processus d'accès et de gestion du pouvoir politique et qu'il existe des hommes politiques de premier rang et ceux de second rang. Ceux du premier rang sont les titulaires de postes électifs ou nominatifs et ceux du second rang sont tout simplement leurs collaborateurs parmi lesquels on peut ranger les militants. Par ailleurs, faire de la politique peut être perçu comme un métier que l'on exerce et qui génère des documents d'archives importants pour l'historiographie politique.

Conclusion

La connaissance de l'homme politique et des catégories d'hommes politiques permet une meilleure historiographie politique d'un pays, comme le dit René Rémond « ... dont les papiers ont chance de présenter quelque intérêt pour la connaissance de l'histoire politique », car, « leurs papiers, s'ils les ont gardés, conservent parfois la trace de projets dont on ne saurait rien autrement : ils permettent de reconstituer le cheminement d'une décision. » (Rémond, 1986)

On voit alors clairement le lien entre les hommes politiques, leurs archives et l'écriture de l'histoire politique d'une nation. Mais cette histoire politique ne peut être mieux connue que si lesdites archives sont bien prises en charge.

Le présent article est en effet une partie introductory d'un travail de recherche plus vaste sur la prise en charge des archives des hommes politiques. Ce travail de recherche prendra en compte divers aspects du sujet dont : l'importance des archives des hommes politiques pour l'historiographie politique du Bénin, le contenu des archives des hommes politiques, l'état des lieux de la gestion des archives des hommes politiques au Bénin, faire une étude comparative entre la situation des archives des hommes politiques du Bénin, de la France et d'un autre pays européen anglophone, le statut juridique des archives des hommes

politiques (est-ce des archives publiques ou des archives privées), proposer la meilleure option de prise en charge desdites archives.

Références Bibliographiques

Adjagba, S. A. (SD). Histoire politique du Bénin de l'indépendance de 1960 à la conférence nationale de 1990. Les Editions de l'Arc-en-ciel.

Agboton, L. F. (1998). Le laquais des coups d'état: mémoires. Editions AZIZA.

Akpo, P. (2002). Le rôle et les implications des forces armées béninoises dans la vie politique nationale: témoignage, ma part de vérité sur les faits et les non-dits. Editions du flamboyant.

Aristote et Aubonnet, J. (1991). Politique. Les Belles Lettres.

Coquery-Vidrovitch, C. (1993). Histoire africaine du XXe siècle: sociétés, villes, cultures. L'Harmattan.

Coquery-Vidrovitch, C. et Goerg, O. (1992). L'Afrique occidentale au temps des Français: colonisateurs et colonisés, 1860-1960. La Découverte.

Establet, J. (1997). Mathieu Kerekou 1933-1996: l'inamovible président du Bénin. L'Harmattan.

Grand Larousse universel: [avec actualia]. T. 12 T. 12. (1995). Larousse.

Machiavel, N. (2004). Le Prince. Édition Ebooks libres et gratuits.
<https://www.ebooksgratuits.com/newsendbook.php?id=460&format=pdf>

Ologou, E. (2005). L'histoire politique du Bénin de 1960 à 2005 à travers les archives sonores de l'ORTB [Mémoire professionnel, Université d'Abomey-Calavi].

Patrice, D. (2009). Max Weber et la fabrique des hommes politiques, une sociologie de la responsabilité politique. Dans Max Weber et le politique (p. 64-95).
L.G.D.J.

https://www.researchgate.net/publication/278755335_Max_Weber_et_la_fabrique_des_hommes_politiques_une_sociologie_de_la_responsabilite_politique

Rémond, R. (1986). Qu'est-ce qu'un homme politique ? Gazette des archives, 133(1), 115-122. <https://doi.org/10.3406/gazar.1986.2993>